



Intervention liminaire – Plénière du 10/10/24
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes cher·e·s collègues,

Nous nous retrouvons pour cette première session d'automne, après un été particulier dans la vie de notre pays ; particulier, car la parenthèse enchantée des Jeux olympiques et paralympiques nous a montré combien nous étions capables de nous réunir et de faire vivre le message de Tony Estanguet : « passer de la discorde à la concorde autour des valeurs du sport ». Notre fierté a pris les couleurs de la région Grand Est, avec émotion, en découvrant notre collègue Béatrice Hess portant la flamme olympique dans la dernière ligne droite lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, formidable symbole du passage de témoin à d'autres générations d'athlètes pour aller vers le meilleur d'eux-mêmes.

Particulier également, inédit dans notre pays, puisqu'il a fallu plus de 50 jours pour que le Président de la République nomme un Premier ministre et qu'un nouveau gouvernement soit installé.

La rentrée parlementaire s'effectue dans un contexte budgétaire fortement dégradé, avec un déficit public annoncé à 6 %, bien au-dessus des 4,4 % actés lors de la loi de finances 2024, plaçant la France en lanterne rouge budgétaire de l'Europe pour 2025.

Le Premier ministre a annoncé la nécessité de 60 milliards d'euros d'économies dès 2025, répartissant l'effort entre l'État, la Sécurité sociale, les collectivités locales, pour lesquelles seront exigées des réductions de dépenses, et une augmentation d'impôts, partagée entre les grandes entreprises et les contribuables les plus riches.

Dans sa déclaration de politique générale, il a appelé à « bâtir un nouveau contrat de responsabilité entre les collectivités locales et l'État », misant sur un grand ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, pour apaiser le dialogue entre l'État et les associations d'élus locaux avec un principe cardinal : « respecter leurs compétences et regarder les possibilités de les augmenter, de les renforcer ».

Pour autant, début septembre, le ministre de l'Économie et des Finances d'alors avait estimé que les collectivités locales étaient responsables d'une grande partie du déficit de la France. L'association CESER de France a adopté, lors de sa dernière assemblée générale, le 24 septembre dernier, une expression d'alerte sur la nécessité « d'arrêter de faire des collectivités locales des boucs émissaires et d'engager une véritable décentralisation ».

Cette rentrée politique se fait dans un contexte de crise budgétaire et de crise politique. Au-delà d'une situation qui révèle la fragilité de notre système institutionnel, la séquence que nous vivons montre la fragilité profonde de notre démocratie, parce que, je cite les propos de Pierre Rosanvallon, « ne surgit pas dans notre pays des forces, des propositions qui soient susceptibles d'apporter un air nouveau, et de promettre d'une certaine façon de sortir de l'ornière dans laquelle nous sommes. Gouverner, c'est faire progresser une société, c'est la pacifier, c'est trouver les moyens de lui donner un sens plus fort et de lui donner une forme démocratique. »

L'heure n'est pas à désigner des boucs émissaires, mais à s'accorder, dans une forme démocratique qui prend en compte la réalité de ce que vivent nos concitoyens, considère l'intérêt des propositions émanant de toutes les organisations de la société civile pour transformer notre société, et faire face à ces nouveaux défis. La région Grand Est, de par sa situation, se trouve au carrefour des nombreuses tensions géopolitiques, qui accentuent les incertitudes et génèrent des inquiétudes quant à l'avenir. Les interventions d'actualité qui vont animer nos débats de l'après-midi en sont une illustration concrète.

L'inquiétude des 215 000 travailleurs transfrontaliers, face à l'amplification des contrôles aux frontières ; aujourd'hui dans les bassins de vie franco-allemands, demain peut-être, si la France prolonge les contrôles aux frontières mis en place notamment à l'occasion des Jeux olympiques au-delà du 31 octobre, pour les habitants des territoires transfrontaliers du Luxembourg, de la Belgique, de la Suisse. Notre motion de juin dernier sur la nécessité d'intégrer les bassins de vie transfrontaliers dans les politiques européennes est plus que jamais d'actualité pour sauvegarder l'esprit européen qui nous anime au sein de cette assemblée.

L'inquiétude des salariés de cette région face à l'ampleur des défaillances d'entreprises, à une remontée du chômage et au spectre de la paupérisation qui impacte tous les territoires de notre région.

L'inquiétude des agriculteurs-éleveurs confrontés à un double couperet : celui de la crise sanitaire qui décime les troupeaux ovins, et celui de la crise économique avec la décision de l'entreprise coopérative Lactalis de réduire sa collecte de lait, impactant les producteurs en Grand Est aujourd'hui, et la certitude d'une amplification à horizon 2030, condamnant l'élevage et sa contribution à la souveraineté alimentaire de notre région et de notre pays.

Nous avons un besoin urgent de politiques concertées, d'une coordination entre l'État et les Régions, en donnant aux institutions de proximité de réelles marges de manœuvre. Le Premier ministre l'a rappelé, toutes les politiques publiques doivent désormais être évaluées, à tous les niveaux d'administration territoriale, pour que leurs effets soient optimisés, au plus près des problématiques des acteurs et des habitants des territoires, pour une reconquête de leur attractivité, dans une pratique vertueuse d'utilisation de l'argent public.

Dans cette recherche de sens, pour contribuer à une vitalité démocratique réaffirmée, les assemblées composant la société civile organisée doivent prendre toute leur place, à travers notre manière de rendre compte de ce que vivent, sur le terrain, nos concitoyens, sur les difficultés certes, mais aussi pour contribuer à apporter cet air nouveau, à partir de l'analyse que nous proposons dans le cadre de nos travaux.

Alors que le programme du CESER est publié et mis à disposition de l'ensemble des membres au moment de la plénière, plusieurs éléments de cette actualité nationale et régionale viennent conforter les orientations de travail que nous avons prises.

Santé mentale : Le Premier ministre a annoncé vouloir que la santé mentale soit « la grande cause nationale » en 2025, ce qui fait écho au travail engagé par la commission Santé, solidarité, sport et jeunesse sur la santé mentale des jeunes en Grand Est.

La qualité de l'eau : Le Premier ministre souhaite, dans le domaine de l'eau, lancer « une grande conférence nationale pour agir, soixante ans après la première grande loi sur l'eau ». Il y sera question des « sécheresses ou inondations, conflit des usages, pollution des nappes phréatiques, envolée des prix ». Le travail de la commission Environnement sur la qualité de l'eau va donc s'insérer dans ce contexte nouveau.

Sobriété foncière : le Conseil régional vient de dévoiler en séminaire sa démarche concernant la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui sera présentée en séance plénière de décembre prochain. Les trois priorités annoncées par le président Leroy : garantir le développement de la ruralité, œuvrer à l'exigence de réindustrialisation et permettre aux territoires de mener des actions d'attractivité avec le logement, entrent en résonance avec les priorités de réflexion engagées dans le travail de la commission Territoires sur la sobriété foncière : concilier sobriété foncière, attractivité des territoires et réponse aux besoins en logement.

Les travaux du jour ne dérogent pas à notre ambition de contribuer, à notre place, à l'amélioration des politiques publiques, avec l'avis qui vous sera soumis sur l'avenant mobilités du Contrat de Plan État-Région, en complément de l'avis que nous avons produit sur ce CPER en janvier 2022, qui soulignait dans sa conclusion que « l'absence actuelle d'un volet mobilités dans les financements du CPER constitue un élément d'incertitude ».

Avant de démarrer cette journée de travail que je vous souhaite fructueuse, nous accueillons Monsieur Nicolas Domange, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes adjoint, pour la matinée de travail. Je vous souhaite, au nom de l'assemblée, la bienvenue et vous remercie de nous consacrer ce temps d'échanges, sur le sujet du CPER mobilités, mais aussi sur les politiques que déploie l'État en Région sur les questions de ruralité, un des fils rouges de notre mandature. À quelques semaines de la célébration du prix des solidarités rurales du CESER Grand Est, un zoom sur l'action de l'État en Région est de nature à alimenter notre réflexion commune.

Je vous souhaite de bons débats, constructifs, enrichissants, en un mot une belle session.

Je vous remercie pour votre écoute.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 10 octobre 2024